

## BAREME DES COTISATIONS 2025

CATEGORIE	MONTANT	ADRESSE
<b>ÉTUDIANTS (ISSUS DES ÉCOLES DE PAYSAGE)</b>	GRATUITÉ	Adresse personnelle
<b>DEMANDEURS D'EMPLOI-RETRAITÉ-E-S.</b>	35 €	Adresse personnelle
<b>SALARIÉ-E-S PAYSAGISTES.</b>		
- 1 <sup>ère</sup> année d'adhésion.	50 €	Adresse personnelle
- Années suivantes.	125 €	Adresse personnelle
- Au titre de l'agence ( <i>si le salarié est le seul ou le premier cotisant de l'agence</i> ).	450 €	Au choix
- Au titre de l'agence ( <i>si le salarié est un cotisant supplémentaire</i> ).	125 €	Au choix
<b>LIBÉRAUX-ASSOCIÉ-E-S.</b>		
Libéral / dirigeant / associé ou coopérateur CA ≤ 54 000 €.	100 €	Au choix
Libéral / dirigeant ou associé CA ≥ 54 001 € et ≤ 1 000 000 €.	0,24 % CA HT€	Au choix
Libéral / dirigeant ou associé CA ≥ 1 000 001 €.	2 600 €	Au choix
2 <sup>ème</sup> libéral ou associé ( <i>si un membre de l'agence cotise au plein tarif ci-dessus</i> ).	125 €	Au choix
<b>PROFESSIONNEL APPARENTÉ (hors paysagiste).</b>		
Etudiant, Demandeur d'emploi, Retraité, Libéral, Salarié...	55 €	Au choix
Structure publique-para-publique ou privée.	350 €	Au choix

### **ACTION DE SOLIDARITÉ**

**MONTANT LIBRE**

*Au choix*

***L'action de solidarité est volontaire et est un montant complémentaire à l'adhésion initiale.***

### **A NOTER**

- **Adresse personnelle** pour les catégories étudiant, demandeur d'emploi, salarié (*si la cotisation est non prise en charge par l'employeur*) sauf pour les **SALARIÉS du public et du parapublic** où l'adresse reste au choix de l'adhérent.
- **Adresse au choix (professionnelle possible)** pour toutes les autres catégories et pour les **SALARIÉS du public et du parapublic**.
- Pour les **Professionnels apparentés**, seuls les prénoms, nom, code postal et la ville sont indiqués dans les annuaires en ligne et papier et dans une rubrique spécifique différente de celle des adhérents.
- Pour les **LIBÉRAUX**, sur justificatif du CA de l'année 2022 ou 2023 suivant la date de clôture du bilan.
- L'adhésion est effective par **année civile** quelle que soit la date d'adhésion.

### **DOCUMENTS A FOURNIR (POUR LES ADHÉRENTS HORS PROFESSIONNELS APPARENTÉS).**

- 1<sup>ère</sup> année d'adhésion : Photocopie du diplôme ou attestation étudiant.
- Libéral / dirigeant : Extrait Kbis ou autre document indiquant la création de la structure.
- Demandeur d'emploi : Attestation de Pôle emploi.

### **PAIEMENT.**

- Possibilité du paiement en **3 chèques** (en un seul envoi) à l'ordre de la FFP.
- Par virement en indiquant impérativement vos nom et prénom.